

**Contact: John Phelan: +32 (0)2 789 24 01**  
**Date: 04/11/2010**  
**Référence: PR 024/010**

## **La nouvelle stratégie de l'UE sur la protection des données rassure les consommateurs**

Le BEUC, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs, se félicite de l'annonce faite aujourd'hui par la Commission européenne de sa stratégie de révision de la directive protection des données, qui date de 15 ans. Cette stratégie met l'accent sur les droits fondamentaux des consommateurs européens à une protection des données personnelles et de la vie privée. L'initiative est particulièrement importante puisqu'elle traite de la manière dont les données des internautes sont collectées et traitées.

Les pratiques commerciales en ligne ne respectent pas toujours les dispositions de la directive sur la protection des données et de tels manquements entraînent un manque de confiance des consommateurs. Il est extrêmement important que les internautes gardent le contrôle sur leurs données personnelles. Dans cette perspective, le BEUC approuve l'approche de la Commission qui prône les principes de transparence et de 'minimisation des données', tout en renforçant les droits tels le 'droit à l'oubli', la portabilité des données entre les services/applications et l'intégration des principes de protection des données dès la phase de conception (privacy-by-design). Une autre avancée pour la protection des internautes se trouve dans le concept de notification obligatoire des failles de sécurité : chaque fois que des données personnelles auront été violées, le consommateur devra en être informé. Si elles sont effectivement appliquées, ces mesures rassureront les consommateurs et leur donneront davantage de contrôle sur leurs données personnelles.

Monique Goyens, Directeur général du BEUC, a déclaré :

« L'utilisation d'internet s'étend de jour en jour et notre vie privée est de plus en plus affichée en ligne. Cette expansion justifie que des mesures efficaces soient prises pour rapidement protéger le consommateur en construisant un environnement numérique auquel il peut faire confiance. Le consommateur doit pouvoir bénéficier d'un degré élevé de protection de ses données à la fois dans le monde réel et virtuel.

« La Commission démontre ainsi que le droit des consommateurs à la vie privée ne peut être mis à mal simplement parce qu'il est devenu plus facile et rentable d'enfreindre la sphère privée dans le monde numérique. »

FIN

BEUC, the European Consumers' Organisation  
+32 (0)2 789 24 01 - [press@beuc.eu](mailto:press@beuc.eu)

**Want to know more about BEUC? Visit [www.beuc.eu](http://www.beuc.eu)**

 **EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45** 